

L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE EN BIOLOGIE, MÉDECINE ET SANTÉ À L'INSERM

Il est maintenant largement admis que l'innovation technologique issue de la recherche est un facteur de compétitivité et de création d'emplois pour les entreprises dynamiques qui veulent gagner sur le marché mondial. Celles-ci ont compris que c'est souvent de la recherche publique qu'émergent des connaissances et des pistes porteuses qu'elles peuvent partager, explorer et développer pour augmenter leurs chances d'innover. Même si elle est encore insuffisante en France, la collaboration entre le secteur public et les entreprises connaît un développement constant. Elle a été définie comme une des priorités du gouvernement qui souhaite lui donner une nouvelle impulsion.

Les Assises nationales de l'Innovation, organisées le 12 mai prochain par le ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie et le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie devraient jeter les bases de la nouvelle politique de l'innovation qui sera mise en oeuvre par le gouvernement au cours de l'année 1998.

La valorisation de la recherche en biologie, médecine et santé, enjeu essentiel du développement économique, est au coeur des préoccupations de l'INSERM et de ses équipes de recherche qui s'impliquent fortement dans les activités de transfert des connaissances et des technologies issues de leurs travaux. Le service de valorisation de l'INSERM joue un rôle primordial dans le processus de l'innovation. En effet, l'Institut dispose d'une interface professionnalisée alliant des compétences scientifiques, juridiques, spécialisées en droit des brevets, pour développer des activités de veille scientifique et technologique, conseil aux entreprises et aux chercheurs, protection de l'innovation, organisation de partenariat en recherche et développement avec l'industrie, création d'entreprises...

Quelques cas exemplaires :

- INSERM - EDAP TECHNOMED MEDICAL SYSTEM
- INSERM - BIOPROJET
- Une plate-forme pluridisciplinaire
- INSERM - PIL - NEUROTECH
- INSERM - TRANSGÈNE
- INSERM - IDM

plus d'informations sur ces exemples

Les activités de valorisation économique à l'INSERM en 1997

- Les faits marquants :

Le médicament au premier rang

Des percées dans les technologies biomédicales

Les biotechnologies porteuses pour les bioréactifs

De nouvelles créations d'entreprises

L'innovation technologique en chiffres

Des entreprises diversifiées

Des contrats en croissance

L'enjeu des brevets

En conclusion, l'important développement des activités de partenariat économique de l'INSERM ces dernières années montre, à l'évidence, que les équipes de recherche ont compris que les entreprises apportaient une complémentarité indispensable pour mieux réussir dans la compétition internationale caractérisant la recherche publique, notamment pour partager avec elles les outils de la biologie moderne (comme les banques de cellules ou de données). De leur côté, les entreprises du secteur biomédical (médicament, analyse en biologie clinique, technologies médicales) expriment de plus en plus clairement leurs besoins : aide dans la définition de stratégies de recherche, recherche orientée exploratoire, développement et évaluation de nouveaux produits, dans un contexte réglementaire complexe et évolutif (notamment pour les nouvelles biothérapies), mais aussi définition de leurs futurs produits et ciblage des utilisateurs auxquels ils vont s'adresser.

Contact presse :

Claire ROUSSEL

Tél. : 01 44 23 60 85

E-mail : rousssel@tolbiac.inserm.fr